



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 27 MARS 2023

Présent(e)s :

Claude EERDEKENS, Bourgmestre
Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD, Elisabeth MALISOUX, Echevins
Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha François, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSÉN, Eddy SARTORI, Conseillers communaux
Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

9. Tutelle - Communication

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu les articles L 1122-20 et L 1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu l'article 4 du règlement général sur la comptabilité communale,

Prend acte :

Marchés publics

a) Par lettre du 20 février 2023, le Service Public de Wallonie, Département des Politiques publiques locales, Direction des Marchés publics et du Patrimoine, a informé le Collège communal qu'est devenue exécutoire par expiration du délai sa délibération du 30 décembre 2022 par laquelle le Collège communal a attribué à la société ITM SALES AND SERVICES, Baan naar Bree, n° 137 à 3990 PEER, le marché de fournitures portant sur l'acquisition d'un camion équipé d'une balayeuse pour le Service Voirie avec reprise de la balayeuse VOLVO FM300.

b) Par lettre du 16 février 2023, le Service Public de Wallonie, Département des Politiques publiques locales, Direction des Marchés publics et du Patrimoine, a informé le Collège communal que n'appelle aucune mesure de tutelle de sa part et est donc devenue pleinement exécutoire sa délibération du 23 décembre 2022 par laquelle le Collège communal a attribué à la S.A. COLAS BELGIUM, Grand'Route, 71 à 4367 CRISNEE, les lots 1 et 3 du marché de travaux portant sur l'aménagement cyclable (PIWACY).

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

(s) Ronald GOSSIAUX

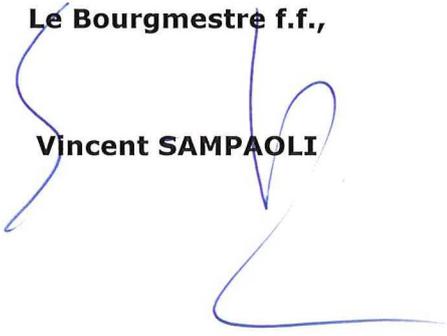
(s) Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre f.f.,


Ronald GOSSIAUX


Vincent SAMPAOLI